

PARCOURS CAA* : UNE OFFRE DE FORMATION MODULAIRE

*Communication Alternative et Améliorée

NIVEAU 1, INITIATION

Principes et notions de base en CAA

Devenir un facilitateur de communication compétent

L'accès à la communication est un droit humain fondamental. La Communication Alternative et Améliorée figure à de nombreuses reprises dans la Convention Internationale du Droit des Personnes en situation de Handicap (CIDPH). En France, la démarche de communication alternative et améliorée (CAA) est une obligation pour tous les établissements sociaux et médico-sociaux. Mais par quoi commencer et sous quelles formes ?

Permettre à des personnes en situation de handicap de communication de comprendre, d'anticiper, de s'exprimer, d'élaborer leur pensée, et de participer dans leurs différents lieux de vie nécessite en effet des adaptations environnementales, matérielles et humaines.

Cette formation présentera les différentes formes que peut prendre la CAA, les moyens, les outils, mais également, les stratégies et les aménagements indispensables à la mise en place de la communication alternative et améliorée. Pratique avec de nombreux ateliers et mises en situations, cette formation permet aux participants d'expérimenter et de s'approprier les outils, de comprendre les grands principes et d'appliquer les notions de base de la démarche en CAA. Elle met particulièrement l'accent sur les postures qui permettent de devenir un facilitateur de communication compétent et ajusté.

OBJECTIFS

- Définir ce qu'est la communication alternative et améliorée.
- Distinguer les différents moyens de C.A.A. et leurs objectifs.
- Différencier les outils et les moyens d'accès.
- Décrire les principes généraux de la démarche C.A.A.
- Nommer les arguments en faveur de la démarche en C.A.A. (citer les textes réglementaires).
- Citer et appliquer des stratégies pour être un facilitateur de communication ajusté

CONTENU

Jour 1

- Développement du langage

Les termes parole-langage-communication

La construction de la communication

Les conditions du développement du langage chez l'enfant tout venant

- Handicap lié à la communication et au langage

Les différentes personnes pouvant présenter un handicap lié au langage et à la communication et leurs particularités

- Communication Alternative et Améliorée :

Définition

Les différentes classifications des moyens de CAA (selon le critère technologique, selon le critère de robustesse)

- Les différents moyens d'accès

Les moyens de sélection des symboles direct et indirect

- La C.A.A. : un droit

Textes de loi et Recommandations de bonnes pratiques de la H.A.S

Après-midi

- Eléments théoriques autour de la CAA

Mythes et réalités en CAA (Maryann Romski et Rose A. Sevcik, 2005)

La notion d'apprentissage moteur

La Modélisation

Hypothèse la moins dangereuse

- Evaluation en C.A.A (théorie)

Notion d'équipe en CAA

Les différentes évaluations

Principe d'évaluation dynamique

Modèle de participation VS modèle de candidature

- Les moyens de CAA : caractéristiques et objectifs

« NO TECH » : les moyens de CAA non assistés de matériel

Les différents systèmes signés, l'intérêt des signes

Apprentissage de quelques signes issus de la LSF en complément de la parole

Jour 2

Matin

- Les moyens de CAA : caractéristiques et objectifs (suite)

« LOW tech » : Moyens de basse technologie

Les différents symboles, retour sur le mythe de la hiérarchie représentationnelle

Les « petits outils » et leurs intérêts : porte-clés, set de table, code oui/non ...

Les outils de structuration spatio-temporelle

Les différentes banques de pictogrammes

Les différents tableaux de communication, construction de tableaux de langage, utilisation de tableaux en contexte

Les Classeurs de communication :

Caractéristiques et objectifs des différents classeurs de communication, Situer les outils dans les modèles d'intervention associés

Après-midi

- Les moyens de CAA : caractéristiques et objectifs (suite)

« MID ET HIGH tech »

Les contacteurs enregistreurs et les Go talk

Les outils de communication high tech avec synthèse vocale : basiques VS langage robuste

- Distinguer un outil dit basique d'un outil linguistiquement robuste et complet

Les caractéristiques d'un langage robuste,

Vocabulaire équilibré, programmation motrice, les différentes fonctions de communication, Modèles d'intervention

Approfondissement sur la notion de modélisation.

Utilisation d'outils linguistiquement robustes et complets, comparaison des organisations et options.

Jour 3

Matin

- La démarche du cahier de vie (low tech et high tech)

Une démarche essentielle à la construction de l'identité

- Les outils d'information sur la personne pour mieux l'accompagner

Passeport de communication, outils d'information fonctionnels du quotidien

Outil hybride

- La démarche des talking mats (tapis de discussion)

Lien avec l'autodétermination des personnes

- Évaluer la compétence communicative

Les domaines de la compétence communicative

Les différents niveaux de développement de la compétence communicative, focus sur les communicateurs émergents

Après-midi

- Littératie et CAA

Lecture interactive, activités favorisant l'écriture

- Devenir un facilitateur de communication compétent et ajusté

Récapitulatif des postures et stratégies ajustées vues tout au long de la formation et entraînement avec mises en situation

METHODE

Identification des besoins de formation.

Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.

Alternance apports théoriques et pratiques, expériences vécues, supports vidéos.

Ateliers pédagogiques, mises en situation pratiques, analyse de situations.

Échanges et réflexions.

INFORMATIONS PRATIQUES

Public

Tout professionnel ou famille accompagnant des personnes en situation de handicap de communication.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre de l'établissement, participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

Pré-requis : aucun

Intra-établissement

Durée : 21 heures

Coût : 1680 euros €/jour . S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices et formateurs.

Intervenant.e.s : Formatrice ou formateur en Communication Alternative et Améliorée

Évaluation Évaluation des acquis tout au long de la formation. À l'issue de la formation, l'intervenant.e évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire.